



Parc national
des Pyrénées



PARC NATIONAL
DES PYRÉNÉES

Communiqué de presse

Un tracteur bien réglé, c'est autant de consommation de fioul de gagné ! Testez gratuitement les performances de votre tracteur.

Vous êtes agriculteur sur une commune béarnaise* du Parc national des Pyrénées ?

Avant le 15 novembre, le Parc national en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, vous propose de tester les performances de votre tracteur.

Lors de ce banc d'essai tracteur, un conseiller analyse le couple, la puissance et la réserve de couple, le débit de la pompe d'injection, les consommations horaires et spécifiques... Les résultats obtenus peuvent être comparés à des courbes d'essais officiels (lorsqu'elles sont publiées) afin de mettre en évidence les écarts.

Le conseiller peut alors préconiser des réparations, entretiens ou réglages à effectuer.

Le coût de cette intervention est pris en charge par le Parc national.

Quel est l'intérêt d'un banc d'essai tracteur ?

D'après la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne :

- 50 % des tracteurs diagnostiqués présentent au moins une anomalie
- Plus d'un tracteur sur deux est suralimenté
- Plus d'un tracteur sur deux ne développe pas la puissance annoncée par le constructeur
- 40 % des tracteurs sont surpuissants contre 15% qui manquent de puissance
- 20 % ne valorisent pas bien le carburant du fait d'une mauvaise combustion
- 50 % présentent un débit de pompe d'injection ne correspondant pas aux réglages constructeur

Au final, certains réglages et préconisations peuvent permettre d'économiser 2 ou 3 litres de fioul par heure d'utilisation d'un tracteur. Cela représente moins de gaz à effet de serre émis mais aussi des économies substantielles qui peuvent être réalisées par l'agriculteur.

La prochaine session aura lieu avant le 15 novembre, pour y participer inscrivez-vous au plus vite auprès de Claire Brocas, technicienne agro-écologie du Parc national des Pyrénées, au 06 84 78 69 73 ou par mail claire.brocas@pyrenees-parcnational.fr en laissant votre nom et vos coordonnées.

Informations complémentaires auprès de François Delage, consultant environnement énergie de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques, au 06 70 88 44 91.

* Communes du Parc national des Pyrénées situées en Pyrénées-Atlantiques : Arudy, Bescat, Borce, Bilhères en Ossau, Bielle, Castet, Izeste, Louvie-Soubiron, Lys, Seignacq-Meyracq, Accous, Bedous, Etsaut, Cette-Eygun, Escot.

Contact Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées
06 30 15 99 39 – caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr